

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2025

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 836

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 2

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression de l'alinéa qui définit l'euthanasie.